LES ÉGLISES DES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

PAR

MARC THIBOUT

INTRODUCTION

Plus encore qu'une limite ecclésiastique ou administrative quelconque, la véritable limite archéologique devrait être celle qui est dictée par la carte géologique, la nature du sol, en matière de construction, jouant un rôle considérable, surtout lorsqu'il s'agit d'églises rurales : au Sud du département, roches granitiques, d'où églises très pauvres; au Nord, édific s nombreux et assez importants sur un sol riche en pierre calcaire.

SOURCES

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE MONOGRAPHIES

I. — ÉGLISES A DÉAMBULATOIRE.

Eglise abbatiale de Hambye. — Si l'abbaye de Hambye fut fondée par Guillaume Paynel vers 1140-1145, ce n'est qu'au début du XIIIe siècle que l'on entreprit la construction de l'église. Les travaux semblent avoir marché normalement d'Est en Ouest, mais assez lentement pour que l'on remarque une légère évolution du style. Cette première campagne se termina vers 1245; le monument comprenait alors un déambulatoire flanqué de cinq chapelles rayonnantes prises dans un même mur à pans coupés, un vaste chœur, un transept, sur les croisillons duquel ouvraient deux chapelles, et une nef d'une seule travée, accompagnées de collatéraux. Sur la croisée du transept, s'élevait non pas une tour-lanterne, comme on l'a dit jusqu'ici, mais un simple clocher. Dans le premier quari du XIVe siècle, on construisit la grande nef unique qui termine l'église à l'Ouest. La tribune qui occupe le fond du croisillon Sud est une addition postérieure et peut dater du milieu du XVe siècle. L'abbave, qui avait peu souffert durant la Révolution, fut vendue en 1810 et, dès lors, les dégâts volontaires ou involontaires se multiplièrent au point qu'aujourd'hui l'église n'est plus qu'une très belle ruine.

Cette construction est imprégnée avant tout de logique : rien d'inutile, pas de dépenses vaines, par conséquent pas de recherche de symétrie, un style spécifiquement normand, tels sont les caractères dominants de l'édifice.

Saint-Nicolas de Coutances. — L'ensemble du monument a été construit rapidement au début du XIVe siècle. Les luttes de la guerre de Cent Ans l'endommagèrent; pour limiter les dégâts, on sacrifia, vers la fin du même siècle, la première travée de la nef et l'on éleva, en avant de la nouvelle façade, un clocherporche. Après des restaurations successives, on entreprit, à la fin du XVIe siècle, un important travail en sous-œuvre dans la nef et une partie de la croisée du transept. Les voûtes du déambulatoire et certains supports furent refaits de 1620 à 1622; en 1627, on reprit tout l'intérieur de la chapelle absidale mais, contrairement à ce que l'on a affirmé jusqu'à présent, cette date n'implique pas la construction totale de la chapelle dont les murs sont, sans aucun doute, contemporains du déambulatoire. Les croisillons furent revoûtés en 1665. Vers la fin du XVII^o siècle, fut établie, sur l'amorce de la précédente, la tour-lanterne actuelle. Les voûtes de la nef et du chœur sont modernes.

Saint-Evroult de Mortain. — Le comte de Mortain Robert fonde, en 1082, la collégiale. Du monument construit alors ne subsiste que la porte latérale Sud. Le grand vaisseau flanqué de bas-côtés qui compose la nef et le chœur fut élevé au début du XIIIº siècle. L'abside, le déambulatoire, la chapelle absidale, la tour Sud et l'amorce de la tour Nord ont fait l'objet d'une seconde campagne dans les premières années du XIVº siècle. La voûte disparut vraisemblablement en 1562, dans l'incendie allumé par les Protestants, et fut remplacée par un berceau en bois. C'est alors que furent supprimés les arcs-boutants doubles qui épaulaient les parties hautes et dont les arrachements très visibles prouvent suffisamment l'existence antérieure. Depuis le XIXº siècle, c'est une voûte de plâtre qui,

au-dessous du lambris du XVIe, couvre le vaisseau principal.

Le plan et certains détails de l'élévation dénotent une influence réelle de l'Île de France; rien n'est plus naturel si c'est Philippe-Auguste qui, par l'intermédiaire de son fils Philippe le Hurepel, comte de Mortain, fit reconstruire la collégiale.

II. — ÉGLISES A COLLATÉRAUX.

Auvers. — La nef et ses bas-côtés remontent aux premières années du XIII^e siècle. Pris dans le même mur que les collatéraux du chœur, le transept date, comme celui-ci, du premier tiers de XIV^e siècle, ainsi que le clocher situé sur la croisée. Le chœur et la nef sans fenêtres, tous deux d'époques très différentes, montrent la persistance dans la région de ce genre d'élévation.

Besneville. — L'église est remarquable par l'originalité de sa nef : les grandes arcades, très élevées, atteignent presque le sommet des murs goutterots, excluant toute possibilité de voûte en pierre. Légèrement postérieure au transept et au chœur, cette nef peut dater de la fin du XIIIe siècle.

Marchésieux. — Le prieuré de Marchésieux fut fondé en 1070. De la primitive église ne subsiste plus rien. La croisée du transept, partie la plus ancienne du monument actuel, ne remonte qu'à la fin du XIIe siècle. La construction de l'église gothique débuta par la nef et ses bas-côtés, vers le milieu du XIIIe siècle, pour s'achever, dans les toutes premières années du XIVe, par le chœur, ses collatéraux et le clocher.

Le plan et l'élévation sont très caractéristiques de l'architecture locale : une nef obscure avec des collatéraux, un transept peu saillant, un chœur sans fenêtres avec des bas-côtés, se terminant par un chevet plat.

Montebourg. — D'un plan et d'une élévation semblables à ceux de l'église de Marchésieux, l'église de Montebourg consacre, en outre, par ses piles rondes flanquées de quatre colonnettes, une formule plusieurs fois reprise au cours du XIVe siècle. Par les soins de Pierre Ozenne, abbé de Sainte-Marie de Montebourg, les travaux furent commencés, au plus tôt, en 1318, pour se terminer, par le chœur, vers 1329, date de la consécration. Aucun remaniement important n'est venu par la suite modifier les dispositions primitives.

Périers. — Au XII^e siècle remontent les croisillons du transept; au milieu du XIII^e les grosses piles quadrilobées de la croisée, le chœur et son collatéral Sud; la seconde moitié du XIV^e vit s'élever le collatéral Nord du chœur, puis la nef et ses bas-côtés, réplique dans un style plus évolué de celle de l'église de Montebourg. Avec les trois absides polygonales du chevet et l'étage du clocher, on atteint les toutes premières années du XV^e siècle.

Picauville. — Le transept et le chœur, couverts de voûtes sexpartites, sont manifestement les parties les plus anciennes de l'église, contrairement à l'opinion actuellement admise, et datent du premier tiers du XIIIº siècle. C'est probablement à l'instigation de saint Louis, à qui appartenait, selon la tradition, la terre de Picauville, que la nef fut construite, entre 1240 et 1260 environ, ce qui expliquerait sa ressemblance avec l'architecture de l'Ile de France, à une époque où l'école normande était pleinement indépendante. Si le soubassement du clocher élevé sur la croisée est contemporain de celle-ci, l'étage et le cou-

ronnement ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du XVe siècle.

L'anthithèse entre le chœur, type normand, et la nef, type de l'Île de France, n'est pas le moindre intérêt du monument.

Quettehou. — La nef et le chœur, très homogènes, construits dans le deuxième quart environ du XIII^e siècle, étaient primitivement dépourvus de bas-côtés. Le clocher latéral date du début du XV^e siècle, le collatéral Sud de la nef des alentours de 1485. Enfin une grande chapelle flanque au Nord, depuis 1616, la première travée du chœur. Celui-ci, très soigné, a servi de modèle à ceux des églises de Teurthéville-Bocage et d'Yvetot.

Sainte-Mère-Eglise. — L'ensemble du transept remonte au XII^e siècle; le clocher, la nef obscure et ses collatéraux, aux toutes premières années du XIII^e; un sinistre quelconque endommagea gravement le bascôté Nord qui fut presque entièrement refait, ainsi que la façade et la voûte de la nef, vers le milieu du XIV^e siècle. De la même époque, date le chœur et les deux chapelles qui en flanquent la première travée.

Sainteny. — Des restes de l'église antérieure subsistent dans les piles du transept. Vers le milieu du XIII^e siècle, on reconstruisit, en une seule campagne, tout l'édifice : la longue nef de sept travées, flanquée de collatéraux, les croisillons du transept sur lesquels ouvre, vers l'Est, une chapelle formant un véritable bas-côté, et le chœur; le clocher ne paraît pas antérieur au XIV^e siècle. Certaines voûtes furent refaites au XV^e. En 1638, on ajouta, au Sud du chœur, une chapelle de deux travées; en 1847, la chapelle qui lui fait pendant au Nord.

Saint-Gilles. — Le chœur et la nef, élevés au milieu du XIII^e siècle, sont séparés par une large travée qui date de la seconde moitié du XII^e et qui supporte un beau clocher, réplique de celui du Mont-Saint-Michel. Un seul collatéral flanque la nef au Sud, et un grand porche occupe toute la largeur de la façade occidentale. Les voûtes sont modernes.

Saint-Sauveur-Lendelin. — Aujourd'hui la nef et ses collatéraux subsistent seuls de l'ancien monument; ils remontent au deuxième tiers du XIII^e siècle. Le clocher-porche est une addition de la fin du XIV^e siècle; il est précédé lui-même par un porche du XV^e.

Turqueville. — L'irrégularité du plan provient des modifications apportées au cours des siècles. A la fin du XII^e, ou aux toutes premières années du XIII^e siècle, appartient le chœur; au XIV^e les deux chapelles qui ouvrent dans la première travée et le croisillon Sud; le croisillon Nord a disparu. La croisée du transept, ainsi que le clocher, remonte au premier tiers du XIII^e siècle et la nef obscure, couverte d'un lambris, aux alentours de 1250.

Vasteville. — L'arc triomphal, qui sépare le chœur de la nef flanquée d'un collatéral au Nord, a été refait au XIVe siècle, tandis que l'ensemble de l'édifice date du milieu du XIIIe siècle.

HI. — EGLISES SANS COLLATÉRAUX OU
EN PARTIE SEULEMENT DES XIII^e ET XIV^e SIÈCLES.

Appeville, Benoîtville, Beuzeville-au-Plain, Beuzeville-la-Bastille, Biville, Brucheville, Cérences, Colomby, Couvains, Couville, Dragey, Ecoqueneauville, Fontenay, Genêts, Gorges, Le Ham, Hautteville, Hudimesnil, Hyenville, Lastelle, Lengronne, La Meurdra-

quière, Notre-Dame-de-Cenilly, Omonville-la-Rogue, Orglandes, Ponts-sous-Avranches, Quettreville, Regnéville, Réville, Sacey, Sainte-Marie-du-Mont, Saint-Floxel, Saint-Georges-de-Bohon, Saint-Germain-de-Varreville, Saint-Quentin, Saint-Symphorien, Teurthéville-Bocage, Trelly, Ver, Vindefontaine, Yvetot.

SECONDE PARTIE CARACTÈRES GÉNÉRAUX

CHAPITRE PREMIER

MATÉRIAUX ET APPAREIL.

Les matériaux de construction sont presque toujours empruntés au sous-sol immédiat. Dans les régions d'Avranches et de Mortain, de grandes bandes de granit alternent avec des schistes impropres à la construction; les églises sont donc construites en granit, par conséquent peu nombreuses et pauvres (la collégiale de Mortain fait exception). Autour de Coutances, nappe de svénite, roche éruptive qui voisine avec les micro-granits, employée à Saint-Nicolas de Coutances, même pour l'intérieur, et à Saint-Sauveur-Lendelin. Quelques schistes auprès de Saint-Lô, sciliceux et compacts, ont été utilisés à Couvains et à Saint-Gilles. Certains terrains d'alluvions anciennes aux environs de Sainteny donnent naissance à une pierre poreuse, connue sous le nom de tuf de Sainteny, qui a servi dans toutes les églises avoisinantes et, grâce à sa légèreté, pour beaucoup de voûtes, notamment à l'abbatiale de Hambye. Au Nord-Est, deux sortes de calcaires : celui de Valognes, excellente pierre à bâtir, tendre lors de l'extraction, durcit très vite et résiste à la gelée; celui de Sainte-Mère-Eglise, de qualité inférieure. Groupe d'églises importantes et très rapprochées. Aux deux extrémités du Cotentin, une bande de granit et de syénite borde la côte, voisinant avec des grès; de nouveau, les églises sont plus rares. A l'intérieur, emploi exclusif soit des granits, soit des calcaires. La seule importation est celle du carreau de Caen, mais toujours pour des édifices situés à proximité des rivières, qui permettent un transport économique.

L'influence du sous-sol s'exerce aussi dans la façon dont les matériaux sont traités, car l'appareil varie suivant leur nature. Grand appareil, avec le granit ou la syénite; les schistes sont cassés au marteau, d'où appareil irrégulier, le tuf et le calcaire sont normalement appareillés.

CHAPITRE II

PLANS, ÉLÉVATION ET CONTREBUTEMENT.

On ne peut établir aucun rapprochement entre les plans des églises à déambulatoire : celui de Hambye, conçu pour une abbaye; celui de Mortain, d'influence française, et celui de Saint-Nicolas de Coutances, rappel lointain et simplifié du plan de la cathédrale.

Le plan type d'une église moyenne comprend une nef à collatéraux, un transept peu saillant et un chœur, flanqué ou non de bas-côtés, terminé systématiquement par un chevet plat. Celui-ci se retrouve aussi dans les petites églises sans bas-côtés dont le transept est saillant, embryonnaire ou manque. A Mortain et au chœur de l'abbatiale de Hambye, l'élévation est à trois étages et des arcs-boutants étrésillonnaient les parties hautes. A Saint-Nicolas de Coutances et dans quelques autres églises, des fenêtres hautes ouvrent au-dessus des grandes arcades, le vaisseau principal étant épaulé ou non par des arcs-boutants. Mais l'élévation la plus typique de tout un groupe d'édifices de la région ne comporte qu'un seul étage : la nef et même le chœur ne reçoivent qu'un éclairage indirect par les bas-côtés et une seule toiture couvre l'ensemble, épaulé comme toutes les petites églises à nef unique par de simples contreforts.

CHAPITRE III

SUPPORTS ET SYSTÈME DE VOUTEMENT.

Les supports principaux des églises à collatéraux sont, presque systématiquement, des piles monocylindriques au XIII^e siècle et au début du siècle suivant. La formule du XIV^e comprend un noyau central rond flanqué de colonnettes. Dans les collatéraux et les édifices dépourvus de bas-côtés, on rencontre des colonnettes, soit isolées soit disposées en faisceau, qui descendent jusqu'au sol ou s'arrêtent sur des culots coudés. Les supports de la croisée sont des piles quadrilobées; dans les petits édifices, des colonnes sur dosseret, flanquées, dans les angles, de colonnettes.

Les voûtes barlongues sont les plus nombreuses. Certaines, sous l'influence du chœur de la cathédrale de Coutances, sont recoupées à la clef par une lierne longitudinale. Les voûtes sexpartites, caractère bien régional, existent encore fréquemment au XIIIe siècle, entraînant l'alternance des supports.

Au chevet, deux branches complémentaires vien-

nent retomber entre les baies du triplet. Sous les clochers le plus souvent, liernes et ogives rayonnent autour d'un oculus.

CHAPITRE IV

FENETRES. PORCHES ET PORTAILS.

Le chevet, et parfois même la façade, sont souvent ajourés d'un triplet. Les fenêtres latérales, en général longues, étroites, largement ébrasées vers l'intérieur et sans décoration, offrent dans quelques cas, principalement au chœur, une colonnette à chacun des piédroits et un tore à l'archivolte. Peu de réseaux.

Les porches, rares, précèdent toujours la façade, à une exception près. Un type très défini de portail : deux ou trois colonnettes aux piédroits supportent les tores de l'archivolte qui encadrent un tympan nu, limité à sa partie inférieure par l'arc segmentaire de la porte. Pas de colonnettes en quinconce.

CHAPITRE V

CLOCHERS ET TOURS-LANTERNES.

Le plus souvent, les clochers sont situés sur la croisée du transept. Le soubassement, carré et assez élevé, supporte un étage de même forme, garni d'un nombre variable d'arcades, ajourées ou non et plus ou moins décorées. Quelques exemples de tour-lanterne sous le clocher, mais sans importance, à l'exception de celle de l'église d'Appeville. Dans les petites églises, le clocher sépare la nef du chœur ou flanque latéralement l'édifice. Les clochers-porches sont rares.

Deux systèmes de couronnement : la flèche octogone et le toit en bâtière.

CHAPITRE VI

MOULURATION ET DÉCORATION.

Les grandes arcades sont rarement très moulurées; le profil de beaucoup le plus courant consiste en deux ou trois rouleaux de section carrée aux angles abattus.

Pour les ogives, trois types principaux: un tore, soit simplement dégagé par des cavets, soit séparé par ceux-ci de deux filets, soit encadré de deux baguettes. La mouluration des bases suit une évolution normale. Les tailloirs, souvent carrés au début du XIII^e siècle, sont systématiquement circulaires vers 1250 et creusés d'un profond larmier; au XIV^e siècle, la forme polygonale est la plus répandue.

Des crochets plus ou moins moulurés, quelquefois assez secs, décorent au XIII^e siècle, même au début du XIV^e, les corbeilles des chapiteaux. Une petite tête remplace souvent le bourgeon terminal. A côté des crochets, dès le XIII^e siècle, végétation variée et toujours conventionnelle; au XIV^e siècle, touffes de feuillages massées sous le tailloir. Fréquence des corbeilles lisses, circulaires au XIII^e, à pans au XIV^e siècle, et des culots coudés. Motifs en creux.

CONCLUSION

Dès le début du XIII^e siècle, l'école gothique normande est constituée et pleinement indépendante dans le Cotentin. L'influence marquée de l'architecture de l'Île de France sur la collégiale de Mortain et la nef de l'église de Picauville est due aux seules raisons politiques; et si des ressemblances existent entre les monuments anglais et normands, il est difficile de préciser la prédominance des uns sur les autres.

Envisagées dans leur ensemble, les églises gothiques du Cotentin sont dans la tradition normande, mais par certains caractères, nefs et chœurs obscurs, voûtes sexpartites, lierne longitudinale, la rareté des colonettes en quinconce, des arcs très aigus, des arcades fortement moulurées, elles constituent une famille d'édifices bien déterminée.

TABLE

ALBUMS : PLANS ET COUPES, PHOTOGRAPHIES ET DESSINS

